CROSS SCOLAIRE DU DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Mercredi 23 novembre 2022

LANUEJOULS

Vous trouverez ci-après, les documents suivants :

- Attestation d'inscriptions nominatives définitives
- Recommandations relatives à l'utilisation de dossards à puces électroniques
- Dossier d'information sur les inscriptions nominatives 2022
- Informations sur le Règlement Général sur la Protection des Données (tous établissements)
- Informations sur le Règlement Général sur la Protection des Données (UFR STAPS uniquement)

L'ATTESTATION D'INSCRIPTION NOMINATIVE DEFINITIVE

Depuis 2018, afin de respecter au mieux le cadre réglementaire en vigueur, la procédure de validation des inscriptions nominatives des établissements a quelque peu évolué. En voici le rappel :

1-Pour les établissements participant au cross sous l'égide de l'UNSS, l'UGSEL et l'USEP, il est demandé au chef d'établissement de signer une attestation recensant l'ensemble des noms des élèves participant au cross, sur laquelle le chef d'établissement s'engage à ce que :

- chaque compétiteur figurant sur la liste soit dûment licencié à la fédération sportive scolaire,

- aucun compétiteur figurant sur la liste n'ait présenté de certificat médical de contre-indication à la pratique du sport et notamment du cross-country,

- chaque élève dispose d'une autorisation parentale de participation à la manifestation, pour les établissements primaires affiliés à l'UGSEL uniquement.

Cette attestation, dont vous trouverez un exemplaire illustratif en page suivante, sera envoyée sur l'adresse mail fournie par l'enseignant responsable lors des inscriptions prévisionnelles le jeudi 10 novembre (ou le lundi 14 novembre 2022). Elle sera à retourner pour le **vendredi 18 novembre 2022, au plus tard 9H**, dûment remplie et signée par le chef d'établissement à l'adresse suivante : <u>marie-paule.terral-latieule@aveyron.fr</u>

En cas de non-renvoi de l'attestation dûment signée dans les délais impartis, l'organisation sera contrainte d'annuler l'inscription de l'établissement et le transport prévu.

Cette démarche ne permet plus d'effectuer des remplacements d'élèves de dernière minute. Néanmoins, de façon à ne pas supprimer toute possibilité de changement d'élève, l'attestation d'inscription nominative définitive comporte un tableau vierge en fin de document. Ce tableau est destiné au remplacement d'éventuels inscrits qui se désisteraient après la clôture des inscriptions nominatives et avant le vendredi 18 novembre 2022. <u>Pour rappel, un élève absent ouvre droit à un seul remplacement</u> !

Les modifications se font donc en une seule fois, sur l'attestation nominative. Une fois l'attestation remplie, signée et renvoyée, il ne sera plus possible d'effectuer de remplacement.

2- Pour les établissements affiliés au comité départemental de sport adapté, les éventuels remplacements sont à communiquer directement auprès du comité départemental (contacter Hélène TICHET) avant le vendredi 18 novembre 2022 à 9H. Le comité se chargera de transmettre l'information au conseil départemental et son président signera une attestation nominative globale regroupant l'ensemble des concurrents participant au cross

3- <u>Pour l'UFRSTAPS</u>, un document spécifique sera fourni à l'issue de la procédure d'inscription nominative. Le délai de retour de l'attestation et de communication des éventuels changements est fixé également au vendredi 18 novembre 2022 à 9H.

En 3 lignes...

- une attestation nominative à renvoyer avant le 18 novembre 9H,
- faire figurer les remplacements sur l'attestation,
- plus aucun remplacement après le 18 novembre 2022.

Liste établie au 10/11/2022

ETABLISSEMENT NOM : COLLEGE EDMOND ROSTAND Adresse : 114 RUE GUSTAVE FLAUBERT

12999 MAUPASSANT

Professeur reponsable :

Paul VERLAINE



umero	numero	NOM		Sexe	Année	Nº liconco
course	puce	NOM	PREINOIVI	(F/M)	naissance	N IICEIICE
12	0001	SAGAN	Françoise	F	2005	012000999
10	0002	DE BEAUVOIR	Simone	F	2007	012000998
11	0003	SARTRE	Jean-Paul	М	2007	012000997
13	0004	CORNEILLE	Pierre	М	2005	012000996
11	0005	RACINE	Jean	М	2007	012000995
11	0006	MALLARME	Stephane	М	2007	012000994
10	0007	HYERE	Molly	F	2007	012000993

Prière de bien vouloir rayer les élèves inscrits sur cette liste dont vous connaissez déjà l'absence au cross. Tout élève absent peut-être remplacé par un autre élève, en fournissant obligatoirement l'ensemble des informations demandées dans le tableau ci-après ! (1 élève absent = 1 seul remplacement autorisé). Attention, il ne sera plus possible de faire de remplacement après renvoi de ce document.

NOM	PRENOM	SEXE	Année Naissance	N° licence

Je soussigné(e), , chef d'établissement, certifie que l'ensemble des élèves participant au cross figure sur la présente liste, que chacun d'entre eux est dûment licencié à une fédération sportive scolaire (UNSS, USEP, UGSEL), n'a pas présenté de certificat médical de contre-indication à la pratique du sport et notamment du cross-country et, <u>pour les établissements primaires affiliés à l'UGSEL</u>, que chaque élève dispose d'une autorisation parentale de participation à la manifestation.

A :

Le :

Document à renvoyer dans son intégralité à marie-paule.terral-latieule@aveyron.fr

au plus tard le Vendredi 18 novembre 2022 à 9H.

En cas de non renvoi de ce document dans les délais impartis, l'organisation sera contrainte d'annuler l'inscription de l'établissement et le transport prévu.

Nom, cachet et signature

Recommandations relatives à l'utilisation de dossards à puce électronique

Les arrivées sont jugées à l'aide de puces électroniques placées sur les dossards des élèves. Cela implique :

 - une grande vigilance de la part des enseignants lors des inscriptions nominatives de leurs élèves, notamment pour les <u>informations</u> <u>relatives au sexe et à l'année de naissance</u> des élèves (informations fausses = non détection de la puce à l'arrivée = pas de classement)

- un soin particulier apporté par les élèves à leur dossard le jour du cross :

1- ne pas plier le dossard sous peine d'endommager la puce (puce cassée = pas de classement).

2- <u>utiliser obligatoirement les trous prévus sur le dossard</u> pour l'accrocher sur l'abdomen ou le torse à l'aide des épingles à nourrice (dossard perdu = pas de classement).

MERCI DE TENIR COMPTE DE CES INDICATIONS !

CROSS SCOLAIRE DU DEPARTEMENT Dossier d'inscriptions nominatives

TABLE DES MATIERES

- Note aux professeurs, professeurs d'écoles, éducateurs, chefs d'établissement, directeurs	page 2
- Notice générale d'information	page 3
- Echéancier	page 4
- Informations générales et résultats	page 5
- Planning des courses	page 6
- Notice d'utilisation du service d'inscriptions en ligne	page 7
- Note spécifique Sport Adapté	page 20
- Note spécifique UGSEL secondaire	page 21
- Informations relatives aux courses primaires : classements établissements	page 22

CROSS SCOLAIRE DU DEPARTEMEN

Mercredi 23 novembre 2022

A LANUEJOULS

DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT AUX INSCRIPTIONS NOMINATIVES,

à l'attention :

de Mesdames et Messieurs les professeurs d'éducation physique et sportive, sous couvert de Madame ou Monsieur le chef d'établissement,

de Mesdames et Messieurs les directeurs et maîtres d'école,

de Mesdames et Messieurs les enseignants de l'UFRSTAPS,

de Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissements spécialisés ou présidents d'associations Sport Adapté.

ATTENTION :

Les seules modifications de dossard possibles après clôture des inscriptions nominatives se feront sur l'attestation nominative à retourner signée par le chef d'établissement pour le **vendredi 18 novembre 2022 à 9H.** Plus de modifications ou remplacements possibles après ce délai.

Prenez vos précautions !!!!

NOTICE GENERALE D'INFORMATION

Nous vous rappelons que lors de l'inscription nominative de vos élèves, il convient de :

1- Vérifier la saisie de vos inscriptions :

→ ANNEE de NAISSANCE, SEXE DE L'ENFANT ET FEDERATION

2- Vérifier les DOSSARDS à la réception (nombre de dossards reçus, n° de course, fédération, sexe...)

Tout élève concourant avec un dossard contenant des informations fausses ne pourra être classé !

1.1 ACCEDER AUX SERVEURS INTERNET DU CROSS

Les inscriptions nominatives des élèves s'effectuent :

- **pour les établissements affiliés à l'UNSS** : sur le site d'inscription en ligne « OPUSS » (site habituel d'inscription aux compétitions UNSS)

- **pour les établissements affiliés aux autres fédérations** (USEP, UGSEL, Sport Adapté, STAPS) : sur le site d'inscription du Département : <u>cg12-cross-gestion.eway.fr</u>

Pour accéder au site d'informations générales et aux résultats, rendez-vous sur le site internet du Département : <u>aveyron.fr</u>

Une page, dédiée au cross scolaire du Département, offre la possibilité :

- d'accéder au service d'inscription en ligne ;

- d'accéder au service d'informations générales et aux résultats.

1.2 INSCRIPTIONS NOMINATIVES (établissements affiliés à l'UNSS non concernés par ce paragraphe)

Le service d'inscription du Département est réservé aux établissements. L'accès se fait grâce à un identifiant et un mot de passe confidentiels, qui vous ont été envoyés par courrier en amont de la phase d'inscriptions prévisionnelles.

Vous trouverez ci-après un mode d'emploi détaillant précisément le fonctionnement du serveur Internet afin de vous permettre de procéder aisément à vos inscriptions nominatives.

→ Inscriptions nominatives des élèves : du lundi 17 octobre au mardi 8 novembre à 9h

ATTENTION :

- Etablissements affiliés à l'U.G.S.E.L. secondaire : chaque enseignant doit obligatoirement saisir le NUMERO DE LICENCE de chacun de ses élèves

- Etablissements spécialisés ou associations sport adapté : chaque responsable doit saisir obligatoirement le NUMERO DE LICENCE F.F.S.A. de chacun de ses participants

Le serveur Internet attribue le numéro de course et le numéro de dossard à chaque élève inscrit en fonction des informations saisies.

→ A partir du mardi 8 novembre 9H, les inscriptions par Internet ne sont plus possibles.

→ Le jeudi 10 novembre : envoi de l'attestation nominative à l'adresse mail fournie par le professeur responsable, lors des inscriptions prévisionnelles. Cette attestation est à faire signer au chef d'établissement et à renvoyer au plus tard le vendredi 18 novembre à 9H à l'adresse mail suivante : marie-paule.terral-latieule@aveyron.fr

→ Du mardi 8 novembre à 9H au vendredi 18 novembre à 9H : seules des modifications permettant de remplacer un élève par un autre seront envisageables. Les modifications s'effectueront, <u>en une seule</u> <u>fois</u>, directement sur l'attestation nominative (hormis pour les établissements affiliés au comité départemental de sport adapté, qui communiqueront leurs changements à Hélène TICHET au plus tard le 18 novembre à 9H).

Il est donc inutile d'appeler la Direction du Sport du Département pour les modifications (mais il est reste possible de contacter le **05-65-75-82-33** pour tout cas exceptionnel, demande de renseignement, information particulière non évoquée dans le présent document...)

→ Le mardi 15 novembre, les horaires de bus et dernières informations relatives au cross seront envoyées aux établissements sur l'adresse mail fournie par le professeur responsable, lors des inscriptions prévisionnelles.

→ Le lundi 21 novembre au plus tard : arrivée par courrier des dossards dans les établissements. Si les dossards n'ont toujours pas été réceptionnés dans l'établissement le lundi 21, prière de contacter la Direction du Sport du Département au 05-65-75-82-33.

→ Le mercredi 27 novembre à Lanuéjouls: les dossards qui résultent de modifications (effectuées sur l'attestation nominative) sont à retirer au point accueil.

RAPPEL : il n'y aura plus de possibilité de remplacement après le vendredi 18 novembre à 9H.

→ Les résultats seront affichés sur le site Internet <u>aveyron.fr</u> le soir même.

1.4 INFORMATIONS GENERALES ET RESULTATS

Pour accéder aux informations générales en amont de la manifestation (déroulement de la journée, informations diverses...) ou pour consulter les résultats après le cross, rendez vous sur le site Internet du Département, <u>aveyron.fr</u> et cliquez dans la rubrique consacrée au cross scolaire du Département. Une fois arrivé sur la page du cross, cliquez sur le choix suivant :

« Accéder au service d'informations générales et aux résultats »

Ce service est disponible à partir du **lundi 17 octobre 2022.**

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS NOMINATIVES

LE MARDI 8 NOVEMBRE A 9H

PLANNING DES COURSES 2022

N° COURSE	HEURE DE DÉPART	ANNÉE DE NAISSANCE	CATÉGORIE	DISTANCE	
1	<u>11 h 45</u>	/	/ Sport adapté 1		
2	11 h 55	2013	Primaires 1 filles	1150 m	
3	12 h 05	2013	Primaires 1 garçons	1150 m	
4	<u>12 h 15</u>	/	Sport adapté 2	1350 m	
5	12 h 25	2012	Primaires 2 garçons	1250 m	
7	12 11 25	2009 - 2010 - 2011	Primaires 3 garçons	1350 11	
6	12 h 35	2012	Primaires 2 filles	1350 m	
8		2009 - 2010 - 2011	Primaires 3 filles	1320 111	

<u>14 h 00</u> : remise des récompenses primaires et sport adapté (Courses : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8)

10	12 h 45	2010 - 2011 - 2012	Benjamines	1900 m	
11	13 h 05	2010 - 2011 - 2012	Benjamins	2200 m	
12	13 h 25	2008 - 2009	Minimes filles	2200 m	
13	13 h 50	2008 - 2009	Minimes garçons	2700 m	
14		2006 - 07	Cadettes		
16	14 6 15	2005 at avent	Juniors filles	2700 m	
18	14 11 15	2005 et avant	STAPS filles		
20		/	Sport adapté 3 filles		
15	14 h 40	2006 - 2007	Cadets	3500 m	
17		2005 at avent	Juniors garçons	4500 m	
19	15 h 05	2005 et avant	STAPS garçons		
21	/		Sport adapté 3 garçons		

<u>15 h 25</u> : remise des récompenses collèges (courses : 10 - 11 - 12 - 13) <u>16 h 15</u> : remise des récompenses lycées et étudiants (Courses : 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21)

NOTICE UTILISATION DU SERVICE

D'INSCRIPTIONS EN LIGNE

à destination des établissements affiliés à l'USEP, l'UGSEL, au CDSA ainsi qu'à l'UFR STAPS Rodez

ATTENTION :

Pour les établissements et associations « Sport Adapté », lire la feuille « NOTE SPECIFIQUE SPORT ADAPTE », contenue dans le présent dossier (page 21), avant d'effectuer les formalités d'inscription sur le serveur Internet du cross.

MODE D'EMPLOI

Après avoir accédé au service d'inscription à l'aide de l'adresse <u>aveyron.fr</u>, un écran d'identification apparaît :



Saisir votre « IDENTÍFIANT » puis votre « MOT DE PASSE » contenus dans le dossier d'inscriptions prévisionnelles (reçu début octobre). Cliquer sur « OK » pour valider.

La page d'accueil apparaît avec les coordonnées de votre établissement (exemple : collège de Decazeville)

0	Précédente • 🚫 - 💌 😰	🏠 🔎 Rechercher 🤺 Favoris 🧭 🦾 🕌 🛅	· 🔜 🛍 🦓
	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	Informatio	ns établissement
Utilisa Lycé 1230 Group = Info = Ins = Ins	CROSS SCOLAIRE	Code182EtablissementLycée Polyvalent et PRueAvenue Léo LagrangeCode Postal12300CommuneDECAZEVILLENom du professeur responsableAlain MARTINEffectif (prévu)20Effectif (Inscrit)0	rof. public
		Période d'ouverture du service Cross Scolai Période d'inscription des effectifs Période d'inscription nominative LE SITE DU CONSE	ire du 20/09/2011 au 31/12/2011 inclus du 24/09/2011 au 04/10/2011 inclus du 10/10/2011 au 04/11/2011 inclus
<			

Cliquer dans la rubrique « INSCRIPTIONS » à gauche de votre écran puis dans « INSCRIPTIONS NOMINATIVES ».

Une grille de saisie individuelle, « FICHE INSCRIPTION », apparaît alors à l'écran.

(Précédente 🔹 🚫 - 💌 🕻	🛐 🏠 🔎 Rechercher 😽 Favoris	🛛 🔕 🖓 🕷	1 🛄 🏭 🍪	
	AVEYRON		FICH	IE INSCRIPTION Les champs en rouge sont obligatoires	
			NOM*		
	CONSEIL		PRÉNOM*		
	Précédente Image: Construction of the second se		SEXE*	~	
	CROSS SCOLAIRE		NÉ(E) EN*		
1.1+3	icatour I	-	FÉDÉRATION*	~	
Ly	cée Polyvalent et Prof. publi	c	N° LICENCE		
12 Gn	oupe : Etablissement				
	Incorintianc			У ок	
	Informations établissement		Effortif Drów	u 90 Effortif Incorit i 0	
	Inscriptions des effectifs		Ellecui Previ	u : 20 Ellecal Inscho : 0	<u>19</u>
-	inscriptions nominatives	Nom	Prénom Sexe Anné	e Fédé. N°Licence N°Course N	(*Dossard
	Se déconnecter	_			
			LE SITE DU COM	ISEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES	
<	111	> <			>

Vous devez renseigner l'ensemble des champs pour chaque élève. Le numéro de licence n'est obligatoire que pour les élèves du secondaire et pour le « Sport Adapté ».

<u>Exemple</u> : inscription de l'élève Pierre RIVET du lycée de DECAZEVILLE, né en 1995, dont le numéro de licence est 250000000.

Une fois les informations saisies sur la grille, cliquer sur la touche « OK »

<u>ASTUCE</u> : pour passer rapidement d'une zone de saisie à l'autre, sans utiliser la souris, appuyer sur la touche « tabulation » du clavier.

(Cette manipulation est également valable pour passer de la case « numéro de licence » à la touche « OK ».Vous pouvez alors valider en appuyant sur la touche « Entrée » de votre clavier)

Inscriptions Inscriptions dealisement Inscriptions dealisement Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 0 Nom Prinnen Sex Annue Fede Millecure : Inscriptions dealisement Inscriptions dealisement Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 0 Nom Prinnen Sex Annue Fede Millecure RCourse ROoses Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 0 Nom Prinnen Sex Annue Fede Millecure RCourse ROoses Learne Du consell General : Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.	AVEYRON	FICHE INSCRIPTION
NOM* RIVET ASTUCE : VIIIser Les flèches Sexxe* Masculin Immediate Haut et Bas de votre clavier pour changer Villisateur :		*Les champs en rouge sont obligatoires
PRÉNOM* Pierre Utiliser les flèches SEXE* Masculin Utiliser les flèches Haut et Bas de votre clavier pour changer Clavier pour changer Clavier pour changer Villisateur : ** Licence 2500000000 Clavier pour changer Yourge : Etablissement ** Licence 2500000000 Clavier pour changer Inscriptions Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 0 Effectif Inscrit : 0 Inscriptions de affective Nom Prénom Six Année Fédé, N°Licence N°Course N°Dossof Effectif Inscrit : 0 Inscriptions coninatives Effectif Inscrit : 0 Effectif Inscrit : 0 Nom Prénom Six Année Fédé, N°Licence N°Course N°Dossof Effectif Inscrit : 0 Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.		NOM* RIVET ASTUCE :
SEXE* Masculin Haut et Bas de votre clavier pour changer Utilisateur :	CONSEIL	PRÉNOM* Pierre Utiliser les flèches
CROSS SCOLAIRE ttilisateur : ycée Polyvalent et Prof. public z300 DECAZEVILLE inorriptions information s établissement inscriptions Effectif Prévu : 20		SEXE* Masculin V Haut et Bas de votre
Information de la cellule sans utiliser la souris. 2300 DECAZEVILLE roupe : Etablissement Inscriptions Informations établissement Inscriptions ce effectif Inscriptions rominatives Se déconnecter Lestre ou conseil General - Mentions Leoales Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.	CROSS SCOLAIRE	NÉ(E) EN* 1995 Clavier pour changer
véé Polyvalent et Prof. public 2300 DECAZEVILLE roupe : Etablissement souris. Inscriptions Inscriptions Internations établissement Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 0 Nom Prénom Sex Année Féde. N°Licence N°Course N°Dosare Se déconnecter LESITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.	tilisateur :	FÉDÉRATION* UNSS cellule sans utiliser la
Coupe : Etablissement Informations établissement Inscriptions des effectifs Inscriptions Inscriptions Lestre DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.	vcée Polyvalent et Prof. public	N° LICENCE 250000000 souris.
Inscriptions Inscriptions des effectifs Inscriptions nominatives Se déconnecter Le site du conseil demeral - MENTIONS LEGALES Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.	roupe : Etablissement	
Informations établissement Inscriptions des effectifs Inscriptions des effectifs Inscriptions des effectifs Inscriptions des effectifs Nom Prénom Sext Année Fédé. N°Licence N°Course N°Dossars LESITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.	Inscriptions	
Inscriptions nominatives Nom Prénem Sex Année Fédé, N°Licence N°Course N°Dossar Se déconnecter LE SITE OU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.	Informations établissement Inscriptions des effectifs	Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 0
Se déconnecter LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.	Inscriptions nominatives	Nom Prénom Sext Année Fédé, N°Licence N°Course N°Dossard
Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.	Se déconnecter	di
Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.		
Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.		LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES
Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.		
Attention : pour les établissements de l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté, se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.		/
se référer aux notes spécifiques « sport adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.	Attention : pour les établissements de	l'UGSEL secondaire, ainsi que pour les établissements du sport adapté,
pouvoir rentrer le numéro de licence des participants et valider leurs inscriptions.	se référer aux notes spécifiques « s	oort adapté » (page 21) et « UGSEL secondaire » (page 22), afin de
	pouvoir rentrer le numéro de licence	les participants et valider leurs inscriptions.

Une fois les informations validées par la touche « OK », une nouvelle fiche d'inscription vierge apparaît, tandis qu'un **tableau récapitulatif** des inscriptions déjà effectuées s'intègre sous cette nouvelle grille de saisie.

AVEYBON	FICHE INSCRIPTION
	*Les champs en rouge sont obligatoires
	NOM*
CONSEIL	PRÉNOM*
DEPARTEMENTAL	SEXE*
CROSS SCOLAIRE	NÉ(E) EN*
Utilisateur :	FÉDÉRATION* UNSS
Lycée Polyvalent et Prof. public	N° LICENCE 25
Groupe : Etablissement	V ok
Inscriptions	
Informations établissement	Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 1
Inscriptions des enectris Inscriptions nominatives	Nom Prénom Sexe Année Fédé NºI icance NºCourse NºDoseard
Se déconnecter	RIVET PIERRE M 1995 UNSS 250000000 15 15N001
	LE SITE DU CONSEIL GENERAL : - MENTIONS LEGALES

<u>Remarque</u> : désormais, la fédération s'inscrit automatiquement pour toute nouvelle fiche (*ici* : UNSS)

En cas d'erreur de saisie identifiable (année de naissance, fédération, numéro de licence), un **message** apparaît en haut de la grille, sous le titre (*ici : année de naissance*)

AVEYRON	FIC	HE INSCRIPTION				
	Course non prévi	Course non prévue pour ce profil d'élève				
	1.	*Les champs en rouge sont obligatoires				
CONSEL	NOM*	DURAND				
DÉPARTEMENTAL	PRÉNOM*	EMILIE				
	SEXE*	Féminin 💌				
CROSS SCOLAIRE	NÉ(E) EN*	1975				
Utilisateur : Lycée Polyvalent et Prof. public	FÉDÉRATION*	UNSS				
Groupe : Etablissement	N° LICENCE	250000001				
Inscriptions Informations établissement Inscriptions des effectifs Inscriptions nominatives <u>Se déconnecter</u> RI	Effectif Pré om Prénom Sexe Ann VET PIERRE M 1991 LE SITE DU CO	VU : 20 Effectif Inscrit : 1 E Fédé. N°Licence N°Course N°Do 5 UNSS 25000000 15 15No	Se or 1 01			

Une fois l'erreur réparée, appuyer sur OK pour valider l'inscription.

Le tableau récapitulatif prend alors en compte la modification.

	FICHE INSCRIPTION
AVEYRON	⁴ Les champs en rouge sont obligatoires
	NOM*
CONSEIL	PRÉNOM*
DÉPARTEMENTAL	SEXE*
	NÉ(E) EN*
CRUSS SCULAIRE	FÉDÉRATION*
Lycée Polyvalent et Prof. public	
12300 DECAZEVILLE Groupe : Etablissement	
Incovintianc	🗸 ок
Informations établissement	
 Inscriptions des effectifs 	
Inscriptions nominatives	Nom Prénom Sexe Artice Fédé, N°Licence N°Course N°Dossard
Se déconnecter	DURAND EMILIE F 1994 UNSS 250000001 16 16N001
	RIVET PIERRE M 1995 UNSS 250000000 15 15N001
	LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES
I	

Vous pouvez poursuivre l'inscription des élèves, en suivant la procédure évoquée auparavant, jusqu'au dernier élève.

En cas de faute de frappe ou d'erreur de saisie non identifiable par le programme et que vous repèreriez sur le tableau récapitulatif, cliquer sur le bouton « à flèche arrondie » *(ici : faute de frappe pour Vincent et erreur de saisie pour le sexe)*



Un tableau « Liste des Inscriptions » comprenant une colonne « Action » s'affiche à l'écran. La première icône de cette colonne représente **une feuille et un crayon** et vous permet de modifier les informations saisies pour chaque élève.



La seconde icône représente **une feuille et une gomme** et vous permet de supprimer totalement l'inscription d'un élève (exemple : désistement) apercevoir Pour corriger les informations saisies, cliquer sur la première icône (feuille et crayon)

	2	1	FIC	HE INSCR	IPTION		2	
AVEYRON				^k Les champs ei	n rouge sont ob	ligatoires		
		NOM*		ROMIGUIER	-			
CONSEIL		PRÉNOM	*	VINCEN				
DEPARTEMENTAL		SEXE*		Féminin 💌				
CROSS SCOLAIRE		NÉ(E) EN	۷*	1994				
Ittilisateur :		FÉDÉRA		UNSS	~			
Lycée Polyvalent et Prof. public		Nº LICEN	ICE	250000002				
Groupe : Etablissement		-			ഖ	25		
Inscriptions				VOK				
 Informations établissement 		Effer	tif Pré	VU:20 F	fectif Inscrit	:3		
Inscriptions des effectifs Inscriptions pominetives		ing the second				0.5		
	Nom		Sexe	Année Fédé	N [*] Licence		e N'Dossard	
Se déconnecter	ROMIGUIERE	VINCEN	F	1994 UNSS	250000002	16	16N002	
	DURAND	EMILIE	F	1994 UNSS	250000001	16	16N001	
	RIVET	PIERRE	м	1995 UNSS	250000000	15	15N001	
		LEISI	TE DU CI	NSEIL GENERAL	- MENTIONS I	EGALES		

Vous pouvez désormais corriger les erreurs puis appuyer sur « OK »

Le tableau « Liste des inscriptions » s'affiche de nouveau avec prise en compte des modifications. Pour poursuivre les démarches d'inscription de vos élèves, cliquer sur « Ajouter ».

AVEYRON			Lis	TE DES	INSCRI	TIONS		
CONSEIL	Ajouter	Rech	erche dan	s le cham	р пот У ок 3 а	× Ju total.		
DEPARTEMENTAL	nom (+)	prénom	sexe	Né(e) en	Fédération	Nº-Licence Course	Dossard	Action
CROSS SCOLAIRE	DURAND	EMILIE	Féminin	1994	UNSS	250000001 16	16N001	I S
ateur :	RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000 15	15N001	BB
e Polyvalent et Prof. public	ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002 17	17N001	39
Inscriptions nominatives								
Se déconnecter								

Remarque : lorsque le nombre d'élèves saisis atteint le plafond des effectifs prévisionnels déclarés, vous n'avez plus la possibilité d'inscrire d'élèves supplémentaires (sauf suppression d'un autre élève)

Ce programme vous permet également d'effectuer des recherches dans la liste d'élèves saisie (utile pour les établissements à fort effectif inscrit). Ouvrir la rubrique « Recherche dans le champs » et choisir le type de recherche désiré (ici : recherche par course)

Inscrire dans la case blanche l'information recherchée (exemple : course 17) puis valider en cliquant sur la



touche « OK ».

La liste des élèves concernés par la course 17 s'affiche à l'écran. Pour revenir à la liste complète cliquer sur la touche « X » (Annuler la recherche)



Remarque : le tableau « Liste des inscriptions » vous permet également d'effectuer des tris. Cliquer dans le titre de colonne qui vous intéresse :

- lorsqu'un « + » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre croissant ou dans l'ordre de l'alphabet (suivant le tri demandé)
- lorsqu'un « » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre décroissant ou dans l'ordre inverse de l'alphabet (suivant le tri demandé)

RECOMMANDATION : une fois vos élèves inscrits, vérifiez bien la véracité des informations contenues dans les 3 colonnes suivantes : sexe, année de naissance et fédération. Ces données influent directement sur les classements le jour du cross...

NB : pour sortir du serveur Internet du cross, cliquer sur la rubrique « Se déconnecter »

En cas d'erreur de saisie identifiable (année de naissance, fédération, numéro de licence), un **message** apparaît en haut de la grille, sous le titre (*ici : année de naissance*)

			-
AVEYRON	FIC	CHE INSCRIPTION	
	Course non prév	vue pour ce profil d'élève	
	9	*Les champs en rouge sont obligatoires	
CONFEIL	NOM*	DURAND	
DÉPARTEMENTAL	PRÉNOM*	EMILIE	
	SEXE*	Féminin 💌	
CRUSS SCULAIRE	NÉ(E) EN*	1975	
Lycée Polyvalent et Prof. public	FÉDÉRATION*	UNSS	
Groupe : Etablissement	N° LICENCE	250000001	
Inscriptions Informations établissement Inscriptions des effectifs Inscriptions nominatives Se déconnecter River P	Effectif Pré Prénom Sexe Ann IERRE M 199	Wu : 20 Effectif Inscrit : 1 née Fédé. N*Licence N*Course N*Dossard 55 UNSS 2550000000 15 0NSEIL GENERAL' - MENTIONS LEGALES	

Une fois l'erreur réparée, appuyer sur OK pour valider l'inscription.

Le tableau récapitulatif prend alors en compte la modification.

	FICHE INSCRIPTION
AVEYRON	*Les champs en rouge sont obligatoires
	NOM*
CONSEIL	PRÉNOM*
DÉPARTEMENTAL	SEXE*
	NÉ(E) EN*
CRUSS SCULAIRE	
Utilisateur : Lycée Polyvalent et Prof. public	
12300 DECAZEVILLE Groupe : Etablissement	
	У ок
 Informations etablissement Inscriptions des effectifs 	Effectif Prévu : 20 Effectif Inscrit : 2
Inscriptions nominatives	Prénom Sexe Artife Fédé. N°Licence N°Course N°Dossard
Se déconnecter DURAN	ND EMILIE F 1994 UNSS 250000001 16 16N001
RIVET	PIERRE M 1995 UNSS 250000000 15 15N001
	LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES

Vous pouvez poursuivre l'inscription des élèves, en suivant la procédure évoquée auparavant, jusqu'au dernier élève.

En cas de faute de frappe ou d'erreur de saisie non identifiable par le programme et que vous repèreriez sur le tableau récapitulatif, cliquer sur le bouton « à flèche arrondie » *(ici : faute de frappe pour Vincent et erreur de saisie pour le sexe)*



Un tableau « Liste des Inscriptions » comprenant une colonne « Action » s'affiche à l'écran. La première icône de cette colonne représente **une feuille et un crayon** et vous permet de modifier les informations saisies pour chaque élève.

AVEYRON		LISTE DES INSCRIPTIONS
	Ajouter	Recherche dans le champ nom
	nom (+)	prénom sexe Né(e) en Fédération N° Licence Course Dossard Action
CROSS SCOLAIRE	DURAND	EMILIE Féminin 1994 UNSS 250000001 16 1 N001 📝 😭
Utilisateur :	RIVET	PIERRE Masculin 1995 UNSS 250000000 15 15N0 🗗 😭
Lycée Polyvalent et Prof. public 12300 DECAZEVILLE	ROMIGUIERI	RE VINCEN Féminin 1994 UNSS 250000002 16 16N002 📝 🛐
Groupe : Etablissement		
Inscriptions		
Informations établissement Inscriptions des effectits		LE SITE DU CONSEIL GENERAL - MENTIONS LEGALES
Inscriptions nominatives		
Se déconnecter		

La seconde icône représente **une feuille et une gomme** et vous permet de supprimer totalement l'inscription d'un élève (exemple : désistement)

Pour corriger les informations saisies, cliquer sur la première icône (feuille et crayon)

	2	<i></i>								-
AVEYRON			FIC	HE IN	SCRI	PTION				
				*Les cha	mps en	rouge sont ob	ligatoires			
		NOM*		ROMIG	UIERE					
CONSEIL		PRÉNOM	*	VINCE	N					
VEPARTEMENTAL		SEXE*		Fémini	n 🔽					
CROSS SCOLAIRE		NÉ(E) EN	۷*	1994						
Utilisateur :		FÉDÉRA	TION*	UNSS		~				
Lycée Polyvalent et Prof. public	-	N° LICEN	NCE	250000	002					
Groupe : Etablissement				0	ale	อไ	10			
Inscriptions						<u></u>				
 Informations établissement 		Effec	tif Pré	vu : 20	Eff	ectif Inscrit	:3			
 Inscriptions des effectifs Inscriptions nominatives 		distribution of	1926-00000		9 U.9%		00000	1		
	Nom			Année	Fédé.		N [*] Course	N'Dosiard		
Se déconnecter	ROMIGUIERE	VINCEN	F	1994	UNSS	250000002	16	16N002		
	DURAND	EMILIE	F	1994	UNSS	250000001	16	16N001		
	RIVET	PIERRE	М	1995	UNSS	250000000	15	15N001		
		LEISI	TE DU C	ONSEIL GE	INERAL	- MENTIONS I	LEGALES			
		and the second s			1999 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 - 1998 -	100000000000000000000000000000000000000	one and the			-

Vous pouvez désormais corriger les erreurs puis appuyer sur « OK »

Le tableau « Liste des inscriptions » s'affiche de nouveau avec prise en compte des modifications. Pour poursuivre les démarches d'inscription de vos élèves, cliquer sur « Ajouter ».

AVEYRON			LIS	TE DES		PTIONS		
CONSEIL	Ajouter	Rech	erche dar	s le cham	ар пот ок а	× I		
DEPARTEMENTAL	nom (+)	prénom	sexe	Néfe) en	Fédération	Nº Licence Cours	e Dossard /	Action
CROSS SCOLAIRE	DURAND	EMILIE	Féminin	1994	UNSS	250000001 16	16N001	89
tilisateur :	RIVET	PIERRE	Masculin	1995	UNSS	250000000 15	15N001	8 19
ycée Polyvalent et Prof. public	ROMIGUIERE	VINCENT	Masculin	1994	UNSS	250000002 17	17N001	88
 Informations établissement Inscriptions des effectifs 	1		LE SITE D	U CONSEIL	GENERAL - I	MENTIONS LEGALES		
Inscriptions					98-05-MA9-9200. /			
 Inscriptions des effectifs Inscriptions nominatives 			Constantine of					
Se déconnecter								

Remarque : lorsque le nombre d'élèves saisis atteint le plafond des effectifs prévisionnels déclarés, vous n'avez plus la possibilité d'inscrire d'élèves supplémentaires (sauf suppression d'un autre élève)

Ce programme vous permet également d'effectuer des recherches dans la liste d'élèves saisie (utile pour les établissements à fort effectif inscrit). Ouvrir la rubrique « Recherche dans le champs » et choisir le type de recherche désiré (ici : recherche par course)

Inscrire dans la case blanche l'information recherchée (exemple : course 17) puis valider en cliquant sur la



touche « OK ».

La liste des élèves concernés par la course 17 s'affiche à l'écran. Pour revenir à la liste complète cliquer sur la touche « X » (Annuler la recherche)



Remarque : le tableau « Liste des inscriptions » vous permet également d'effectuer des tris. Cliquer dans le titre de colonne qui vous intéresse :

- lorsqu'un « + » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre croissant ou dans l'ordre de l'alphabet (suivant le tri demandé)
- lorsqu'un « » apparaît à côté du titre, la colonne est rangée par ordre décroissant ou dans l'ordre inverse de l'alphabet (suivant le tri demandé)

RECOMMANDATION : une fois vos élèves inscrits, vérifiez bien la véracité des informations contenues dans les 3 colonnes suivantes : sexe, année de naissance et fédération. Ces données influent directement sur les classements le jour du cross...

NB : pour sortir du serveur Internet du cross, cliquer sur la rubrique « Se déconnecter »

NOTE SPECIFIQUE SPORT ADAPTE

Pour confirmer la participation de vos résidants au cross scolaire du Département, vous allez remplir les formalités d'inscription nominative par le biais du serveur Internet du cross.

Ces formalités sont clairement expliquées dans le mode d'emploi contenu dans ce dossier (cf. Notice d'utilisation Internet : Inscriptions nominatives). Toutefois, compte tenu de la spécificité des courses de Sport Adapté par rapport aux autres fédérations sportives participantes (pas de notion d'âge et caractéristiques des numéros de licence), **il conviendra de prêter attention aux 2 rubriques suivantes** lorsque vous effectuerez vos inscriptions nominatives.

A- La rubrique « DATE DE NAISSANCE »

Contrairement aux concurrents des fédérations scolaires, la notion d'âge n'est pas le facteur qui détermine dans quelle course seront alignés les différents participants du « sport adapté ». Pour mémoire, les concurrents du « sport adapté » peuvent participer à 4 courses (hors cas d'<u>intégration</u> – cf. bas de cette page) :

- 2 courses spécifiques : course 1 (500m) et course 4 (1350m).
- 2 courses mixtes (lycées, université, sport adapté) : course 20 féminine (2700m), course 21 masculine (4500m)

Pour procéder à l'inscription nominative des participants dans les différentes courses proposées, il conviendra de remplir la case « née en » de chaque concurrent avec les codes suivants :

- COURSE 1 (600m) : né(e) en = 0001
- COURSE 4 (1350m) : né(e) en = 0004
- COURSE 20 (2750m) : né(e) en = 0020
- COURSE 21 (4600m) : né(e) en = 0021

	*Les champs en rouge sont obligatoires
NOM*	
PRÉNOM*	[
SEXE*	
NÉE EN*	
FÉDÉRATION*	
N° LICENCE	
	VR O

B- La rubrique « NUMERO DE LICENCE »

1- les licences à l'année

Pour valider l'inscription d'un concurrent, il sera nécessaire de rentrer le **numéro de licence** de celui-ci. Les licences « sport adapté » disposent d'un code à 10 chiffres (par exemple : 12/05 426415) : les 4 premiers chiffres représentent le code de l'établissement (ici : 12/05 correspond au code de l'association « les jeunes sportifs de La Roquette ») et les 6 autres chiffres sont liés à l'individu (ici : 426415)

Le serveur Internet du cross est prévu pour ne recueillir que 9 chiffres du code licence. Il conviendra donc d'omettre le 1^{er} chiffre du code établissement (le chiffre « 1 »)

En résumé, pour le concurrent disposant du code licence 12/05 426415, taper dans la case « numéro de licence » du serveur : **205426415**

2- les cartes découvertes (ou licences à la journée)

Pour les concurrents licenciés uniquement à la journée, le Comité Départemental de Sport Adapté fournira un numéro à 9 chiffres qui permettra une inscription aisée (pas de chiffre à supprimer)

Intégration : pour les résidants en mesure de concourir avec les élèves des fédérations sportives scolaires, dans **la course relative à leur classe d'âge**, il convient de procéder à des formalités d'inscription spécifiques. Dans ce cas, contacter la Direction du Sport du Département, **durant la période d'inscription** : au **05-65-75-82-66**.

NOTE SPECIFIQUE UGSEL secondaire

Attention, depuis 2015, les numéros de licence UGSEL ont changé. Il convient donc de les adapter sur l'ancien modèle de numéro pour que l'application cross accepte les inscriptions :

Concrètement, le numéro de licence que vous allez rentrer pour chaque élève doit impérativement commencer par 012 et contenir au total 9 chiffres.

Les numéros actuels des licences UGSEL contiennent 7 chiffres, soit un chiffre de trop une fois le 012 ajouté ! Nous vous proposons donc de supprimer le 1^{er} chiffre des numéros actuels.

Pour résumé, lors de remplissage du numéro de licence sur le site d'inscription, il est nécessaire de commencer par 012 et de le faire suivre par les 6 derniers chiffres du numéro de licence actuel de vos élèves.

COURSES PRIMAIRES

CLASSEMENTS PAR ETABLISSEMENT

1) Les classements

Le mode de calcul du classement par établissement consiste à privilégier plusieurs types de réussite en prenant en compte plusieurs indicateurs : un indice de performance, mais aussi un indice de participation (par rapport à l'effectif total de chaque établissement) et un indice de masse (en fonction de la présence de chaque établissement dans les diverses courses)

Ce mode de calcul amène de la diversité dans les classements et permet à chaque établissement de pouvoir prétendre à une place d'honneur.

2) Consultation des classements sur Internet

Attention, les courses 2 et 3 (catégorie : primaire 1), 5 et 6 (primaire 2), et 7 et 8 (primaire 3), font l'objet d'un classement établissement commun.

Sur le service de consultation des résultats, vous pourrez accéder au classement établissement de chaque catégorie grâce au numéro de l'une ou de l'autre course constitutive de la catégorie. Exemple : le classement établissement de la catégorie primaire 3 sera accessible par « classement établissement de la catégorie primaire 3 sera accessible par « classement établissement course 7 » ou « classement établissement course 8 ».

IMPORTANT

Afin de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (RGPD), merci de transmettre impérativement aux parents / tuteurs légaux des élèves ou résidants¹ souhaitant participer au cross scolaire du Département le verso de la présente feuille.

¹ pour les établissements du Sport Adapté

CROSS SCOLAIRE DU DEPARTEMENT LANUEJOULS - 23 novembre 2022

Dans le cadre du cross scolaire du Département, notre établissement est amené à fournir au Département, Direction du Sport, rue Louis Blanc 12000 Rodez, responsable des inscriptions et classements de la manifestation, les données personnelles suivantes : nom et prénom de l'élève, date de naissance et sexe de l'élève, et, pour les établissements d'enseignement secondaire et du sport adapté, le numéro de licence de l'élève, ce pour chaque élève inscrit.

Ces données nécessaires à l'inscription des élèves dans leur catégorie d'âge et à l'édition des dossards permettant à chacun de figurer dans les classements ne seront pas utilisées par le Département pour une autre finalité que l'organisation de la manifestation du 23 novembre 2022 (ou 30 novembre en cas de report). Ces données personnelles sont communiquées par le Département à la société de chronométrie CHRONO-START qui s'engage à détruire les données à l'issue de la manifestation. Les données seront conservées par le Département de manière sécurisée pendant une durée de 9 mois en base active (durée de publication des résultats du cross sur le site de la collectivité)

L'inscription de votre enfant au cross scolaire du Département vaut acceptation de la transmission de ses données personnelles dans le strict cadre décrit ci-dessus.

Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, chaque personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation des données. Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique auprès de la Direction du Sport : <u>sjapnap@aveyron.fr</u>

Chaque personne concernée dispose, si elle le souhaite, de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés – CNIL- 3 place Fontenoy-TSA 80875 – 75 334 Paris cedex/ site web <u>www.cnil.fr</u>.

IMPORTANT

Afin de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (RGPD), merci de transmettre aux étudiants participant au cross scolaire du Département le verso de la présente feuille.

CROSS SCOLAIRE DU DEPARTEMENT LANUEJOULS - 23 novembre 2022

Dans le cadre du cross scolaire du Département, l'Institut national universitaire Champollion est amené à fournir au Département, Direction du Sport, rue Louis Blanc 12000 Rodez, responsable des inscriptions et classements de la manifestation, pour chaque étudiant inscrit, les données personnelles suivantes : nom et prénom, date de naissance et sexe.

Ces données nécessaires à l'inscription de chacun dans la course de sa catégorie, à l'édition des dossards permettant à chacun de figurer dans les classements ne seront pas utilisées par le Département pour une autre finalité que l'organisation de la manifestation du 23 novembre 2022 (ou 30 novembre en cas de report). Ces données personnelles sont communiquées par le Département à la société de chronométrie CHRONO-START qui s'engage à détruire les données à l'issue de la manifestation. Les données seront conservées par le Département de manière sécurisée pendant une durée de 9 mois en base active (durée de publication des résultats du cross sur le site de la collectivité)

Votre inscription au cross scolaire du Département vaut acceptation de la transmission de ses données personnelles dans le strict cadre décrit ci-dessus.

Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, chaque personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation des données. Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique auprès de la Direction du Sport : <u>sjapnap@aveyron.fr</u>

Chaque personne concernée dispose, si elle le souhaite, de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés – CNIL- 3 place Fontenoy-TSA 80875 – 75 334 Paris cedex/ site web <u>www.cnil.fr</u>.